



LE MINISTRE DÉLEGUÉ

Abidjan, le **25 .07. 2025**

N° **670** /MDSCV/CAB/

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DÉLEGUÉ AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES
SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGÉ DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE,

COMMUNIQUE :

Il est ouvert au titre de l'année 2025, un Test d'Aptitude et d'Entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au cycle de formation des Professeurs de Collège option Education Permanente (Spécialité Entrepreneuriat).

La durée de la formation est de trois (03) ans.

Les épreuves écrites se dérouleront les 03 et 04 novembre 2025, de 07 h 30 mn à 17 h 00 mn.

Les conditions requises pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être âgé de 18 ans à 30 ans ;
- ne pas avoir le moindre tatouage sur le corps ;
- être titulaire du baccalauréat G2 au titre des années 2021, 2022, 2023, 2024 ou 2025 ; à défaut,
- être titulaire du baccalauréat d'autres séries et du BTS au titre des années 2021, 2022, 2023, 2024 ou 2025 en gestion commerciale, finances et comptabilité ou Transports et logistiques ou
- être titulaire d'une licence en sciences de gestion au titre des années 2021, 2022, 2023, 2024 ou 2025.

Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'INJS, du 04 août au 10 octobre 2025, délai de rigueur.

Pièces à fournir :

- 1- la Carte Nationale d'Identité (plus la photocopie) ;
- 2- la carte CMU ou le récépissé d'enrôlement (plus la photocopie) ;
- 3- un extrait d'acte de naissance ;
- 4- un certificat de nationalité original ;
- 5- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- 6- un certificat de visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives délivré par le Centre de la Médecine du Sport de l'INJS ;

- 7- l'Attestation de réussite au Baccalauréat (plus photocopie) ;
- 8- l'Attestation de réussite au BTS ou à la Licence (plus photocopie) ;
- 9- une demande d'inscription imprimée à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'INJS.

**NB : Les frais d'inscription sont fixés à trente-cinq mille (35.000) F CFA, payables par Trésor Pay ;
Le coût de la visite médicale est de quarante mille (40.000) F CFA, payables par Trésor Pay.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service de la scolarité de l'INJS ;

CONTACTS : Tél. (225) 05 07 56 36 37/ 01 40 37 89 94

Email : secretariatconcours@injs.edu.ci

Ampliations :

1. Radio C.I ;
2. Fraternité Matin.

P/Le Ministre et par Délégation,
le Directeur de Cabinet Adjoint



Essoh Jacques LATH
Préfet